24 février 2000 - Seul le prononcé fait foi

Télécharger le .pdf

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur le dynamisme économique de Laval, le soutien à la création d'une technopole et d'un centre de réalité virtuelle et l'installation du 42ème régiment de transmissions à Laval, Laval le 24 février 2000.

Monsieur le maire, cher François d'Aubert,
Monsieur le président du Conseil général, cher Jean,
Messieurs les députés
Mesdames et messieurs les élus municipaux de Laval, les responsables des différentes activités de la ville,
Monsieur le préfet,

Vous avez dit, monsieur le maire, en terme, comme toujours chaleureux et sympathique, que vous étiez heureux de me recevoir aujourd'hui dans votre belle ville qui sait effectivement allier la tradition et la modernité. Je vais vous dire, que ce plaisir est largement réciproque et que je suis heureux aussi, d'être ici. J'y arrive avec beaucoup de plaisir. Je vous remercie de votre accueil chaleureux, cher François.
La France, vous l'avez évoqué à l'instant, change. Hier encore, le succès passait par le développement de grandes concentrations urbaines et industrielles qui aspiraient, en quelque sorte, les forces vives de notre pays. Mais aujourd'hui, vous l'avez dit à l'instant, l'économie moderne, la société de l'information, la modernité, redonnent leurs chances à tous les territoires. Demain, on pourra travailler quotidiennement avec l'Europe, l'Amérique ou le Japon et vivre à Laval.
Dans la compétition des territoires qui se joue aujourd'hui à l'échelle européenne et mondiale, la France, parmi beaucoup d'autres atouts, bénéficie d'un avantage qu'aucun pays, je crois, ne peut lui disputer.
La France est en effet, riche de territoires créatifs, dynamiques où il fait bon vivre. Cette diversité, ce charme dont vous donnez l'exemple, cette vitalité, que vous soulignez également chez vous, dessinent un beau visage de notre pays. Ils constituent une force dans un monde menacé par l'uniformité.
En Mayenne, Laval fait partie de ces villes portées par une volonté de développement d'autant plus féconde qu'elle allie, le Maire vient de le souligner encore, la fidélité à un riche passé, puis l'ouverture sur l'avenir.
C'est là non seulement le gage d'un développement, d'une prospérité durable pour la population de Laval et de la Mayenne, mais également un exemple de développement et de réussite qui pourrait inspirer beaucoup d'autres villes dans notre pays.
Cité millénaire et ville d'art, Laval est aussi un pôle de développement ouvert sur la nouvelle économie, ouvert sur ce qui est aujourd'hui parmi l'essentiel, c'est-à-dire les technologies de l'information et les hautes technologies. Attentive à son patrimoine architectural, Laval a su, c'est vrai, préserver, à l'abri de ses fortifications et de ses anciennes maisons à colombages, au

contact de la Mayenne, une douceur de vivre faite, je dirais, au meilleur sens du terme, de simplicité et d'authenticité, qui attire chaque année un nombre croissant de visiteurs et Laval poursuit aussi une expansion économique qui, depuis quelques années, est exemplaire, une de ces villes où le Maire l'a dit, à la fois le chômage et les impôts baissent, ce qui doit être souligné et qui est sans aucun doute un gage de bonne gestion, communale et départementale.
Au carrefour du grand ouest, déjà très bien reliée par le rail ou par la route à la Bretagne et au bassin parisien, bientôt mieux encore à ses voisins du nord et du sud, Laval entend tirer pleinement parti de sa situation stratégique.
Face à l'évolution longtemps préoccupante de la démographie départementale, confrontée à la délicate reconversion du tissu industriel ancien, Laval s'attache à mettre en valeur de réels atouts liés à la présence, en Mayenne, d'un savoir-faire agricole, industriel et artisanal reconnu, parmi les meilleurs et en tous cas reconnus. Elle encourage l'esprit d'entreprise et d'innovation, c'est vrai au niveau du département, cela l'est au niveau de la ville, un esprit dont font preuve, en général, les Mayennais dans de très nombreux domaines.
Votre ville a su encourager, Monsieur le Maire, l'essor des entreprises tertiaires et de sous-traitance. Elles sont remarquables, je crois qu'on peut le dire, dans votre département par leur souplesse, par leur inventivité et aussi par le souci d'intégration dans l'environnement.
Laval accueille également aussi des entreprises agro-alimentaires de premier plan. Elles illustrent les performances de l'agriculture de la Mayenne. Sa force est d'assurer la transformation sur place de l'essentiel de ses produits variés et de qualité.
Plus récemment, Laval a eu l'audace de se lancer dans une voie qui devrait, je pense, lui permettre d'ancrer plus solidement encore son essor économique, tout en confortant son image de ville dynamique, industrieuse et surtout moderne.
Laval a choisi en effet d'encourager les hautes technologies en soutenant la création d'une technopole et, aujourd'hui, d'un centre de réalité virtuelle qui sera ouvert aux entreprises, mais aussi aux élus et tout simplement au grand public.
C'est avec plaisir, Monsieur le Maire, qu'à votre invitation je découvrirai tout à l'heure cet " ingénierium " car il sera utile à toutes les branches de l'économie comme à l'amélioration de la qualité de la vie et je suis heureux de m'en rendre compte sur place.
Je sais que vous avez mis toute votre énergie à la réalisation de ce projet, je crois que vous avez eu raison, et que l'avenir le démontrera.
Soutenu financièrement par l'Etat, par la Région et par le Conseil Général, Monsieur le Président, il a pris corps au sein de la Communauté de communes de Laval que vous présidez et qui est désormais, je crois, la première structure de ce type en Europe à mettre à la disposition des industriels et du grand public, comme des collectivités locales une technologie jusqu'à présent réservée à quelques centres de recherche, à quelques grandes entreprises et aussi à l'armée. Je suis heureux que le Président de Technopole approuve aussi mon propos, et je profite de cette occasion pour le saluer, puisqu'il était lui-même élu ici. Il avait commencé très jeune, lors de la visite officielle que le Général de Gaulle, en qualité de Président de la République, avait fait dans votre ville, Monsieur le Maire.
Les conditions de la réalisation de cet équipement, sa portée même sont emblématiques du rôle que doivent jouer les acteurs publics et les élus pour être davantage à l'écoute de nos concitoyens, et surtout davantage au service de leurs talents et de leurs projets.
Je sais que la coopération intercommunale correspond ici, à Laval, et de façon générale, et le Président du Conseil général m'en a souvent parlé en Mayenne, à une pratique déjà ancienne et rodée.
Laval et ses vingt partenaires de la communauté de communes nourrissent, je crois, le projet de fédérer davantage leurs moyens et je crois qu'il faut encourager cette démarche, qui est aussi une démarche efficace et moderne.
Le renforcement de la coopération intercommunale est, me semble t-il, le gage d'une meilleure cohésion sociale. Il favorise aussi une croissance économique profitable à tous, par définition et il constitue un outil précieux d'aménagement et de développement de l'espace rural, qui doit toujours être protégé.

toujours etre protege.
Enfin, il est l'instrument d'une plus grande efficacité de la démocratie locale, ce qui est le grand défi de demain et dans ce domaine également, je crois que l'on peut dire, probablement en raison de la volonté des responsables politiques de ce département, que la Mayenne est exemplaire.
*
Je voudrais, avant de terminer, Cher François d'Aubert, dire un mot, puisque vous l'avez évoqué, de la réforme et de la professionnalisation de nos armées qui se déroulent dans de bonnes conditions, grâce aux efforts de tous et d'abord aux efforts de l'ensemble de la communauté militaire. L'installation du 42ème régiment de transmissions, auquel d'ailleurs, je rendrai visite tout à l'heure, constitue, à travers la très haute spécialisation technique de cette unité, qui de ce point de vue est une unité de pointe, un atout supplémentaire dans une ville qui fait le pari de l'avenir et le pari des nouvelles technologies.
En outre, l'intégration progressive dans la vie locale de ces nouveaux professionnels et de leurs familles, venus pour nombre d'entre eux d'Allemagne, témoigne de l'esprit de convivialité de la population de Laval et d'un sens de l'accueil et des responsabilités des élus. Les militaires que j'ai consultés, me l'ont fortement souligné et je voudrais rendre hommage à la population de Laval pour l'accueil qu'elle a réservé à ce régiment.
Monsieur le Maire, Monsieur le Président du conseil général, Messieurs les parlementaires, Mesdames, Messieurs, je voudrais à nouveau vous remercier pour votre accueil auquel, je le répète, je suis sensible et qui me fait plaisir. Et je tiens à vous dire simplement la confiance qui est la mienne dans l'avenir de votre belle et historique cité, ouverte sur l'avenir et aussi sur l'avenir de ce département de la Mayenne qui a bien des égards peut être considéré comme un département exemplaire de notre pays, par les initiatives qu'il prend, et par sa façon d'aborder l'avenir et le XXIème siècle. Ils explorent, je crois, de façon exemplaire les nouvelles possibilités de développement des provinces françaises et de développement de cette démocratie locale qui est l'une des réponses aux problèmes sociaux et politiques de demain pour notre pays..
Je vous remercie.